



Bordeaux, le 23 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de l'épisode de pollution en Gironde

Au regard des données transmises ce jour par ATMO Nouvelle-Aquitaine, l'épisode de pollution atmosphérique à l'ozone en Gironde est terminé.

Par conséquent, les mesures de limitation de vitesse sur la rocade bordelaise et les axes de l'A62, l'A63, l'A10 et la RN89 mises en œuvre le mercredi 21 juin 2017, par arrêté préfectoral, sont levées.

Pour en savoir plus : consulter le site internet : www.atmo-nouvelleaquitaine.org